

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (C.P.F.)

C'est quoi ?

C'est un compte pour payer des formations.

Toutes les personnes ont un CPF.

Quand je travaille en ESAT, j'ai 800 € par an pour payer des formations.

J'ai 8 000 € au bout de 10 ans.

A quoi sert le CPF ?

Je peux utiliser le CPF pour faire par exemple :

- une formation qui donne une certification
- de la VAE
- un bilan de compétences
- le permis de conduire
- un permis CACES
- d'autres formations qui sont sur le site internet du CPF.



Comment ça marche ?

Je peux ouvrir mon CPF sur www.moncompteformation.gouv.fr.

L'argent est déjà sur mon CPF.

Il faut mon numéro de sécurité sociale complet et une adresse mail et un mot de passe.

Je peux aussi utiliser mon compte de la sécurité sociale ou des impôts.

Ça s'appelle France Connect.

Ensuite, je cherche la formation qui m'intéresse.

Je m'inscris à la formation sur mon compte CPF.

La formation sera payée avec mon compte CPF.

Qui contacter ?

Je peux demander à mes référents à l'ESAT.

Je peux demander des informations au centre de formation qui m'intéresse.